

Des espèces sous haute protection

Il y a dix ans, la Ville a adopté la "charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels", s'engageant ainsi dans des actions de préservation du patrimoine naturel et de protection de la biodiversité pour ses projets d'aménagement du territoire. Des espèces emblématiques ont été recensées sur le territoire cristolien, telles que le héron Blongios nain et le butor étoilé ou encore des orchidées sauvages. Aujourd'hui, deux espèces protégées font l'objet d'une attention spécifique.



© Michel Noël

Créteil compte une dizaine de ruches et, depuis décembre dernier, un nichoir pour faucons crécerelles.

Du miel et des abeilles

Les abeilles, qui participent à la fructification des végétaux en transportant le pollen de fleur en fleur, trouvent de plus en plus refuge en ville, loin des cultures intensives dont les insecticides font décroître leur population. Face à ce déclin inquiétant, des ruches ont été installées, il y a plusieurs années, pour contribuer à la préservation de cette espèce protégée. Ainsi, cela fait dix ans que la Ville a commencé à installer des ruches dans le parc Dupeyroux, aujourd'hui au nombre de quatre, en partenariat avec le Groupement syndical apicole du Val-de-Marne. Leur miel, qui a été présenté au Concours 2018 des miels de la Métropole du Grand Paris, a permis à la Ville d'être récompensée pour ses actions en faveur de la préservation de la biodiversité. À ce même concours, Guillaume Langlet, apiculteur cristolien dont les ruches sont implantées en bords de Marne, a reçu deux médailles d'argent pour ses récoltes printanières de miel toutes fleurs. L'idée a essaimé... et Créteil compte désormais une dizaine de ruches, dont cinq sur l'île de loisirs gérées par Nature & Société et une sur le toit d'un immeuble des Bleuets installée par le bailleur Efidis. Sans oublier celles de particuliers.

Un nichoir pour faucons crécerelles

Il y a quelques mois, un couple de faucons crécerelles avait été repéré par le Collectif du Lac de Créteil dans le cadre de son programme d'observation de la biodiversité. Cette espèce protégée, de la taille d'un gros pigeon, tacheté, rayé et de couleur crème, peut s'adapter à la ville dès lors qu'il y a des cavités pour l'accueillir. Mais, depuis une quinzaine d'années, ces faucons sont de plus en plus rares du fait des difficultés rencontrées pour se nourrir et nicher. Ces oiseaux de proie affectionnent particulièrement les points hauts à forte visibilité comme les tours, les édifices religieux et les pylônes électriques, qui s'apparentent pour eux à des falaises. Sollicité par le Collectif du Lac, RTE (Réseau de transport d'électricité) a posé, le 20 décembre dernier, un nichoir sur l'un des pylônes des lignes à haute tension du parc départemental de Créteil, à 30 mètres de hauteur, avec l'aide de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) pour adapter le nichoir à ce support particulier. Un programme de suivi du nichoir est prévu une fois par an à l'occasion du contrôle des lignes électriques. Cet emplacement semble propice à la préservation du faucon crécerelle et à sa reproduction en assurant, notamment, une bonne visibilité des mulots et campagnols qui s'aventureraient aux abords dégagés de la voie rapide. Peut-être les apercevrez-vous, ces jours-ci, car c'est justement en février, durant la période nuptiale, qu'ils sont le plus visibles.